

Compte rendu de la séance du 15 décembre 2023

Étaient présents : GENDRAS Dominique, SDOUR Nour-Eddine, MOYANO Chantal, DGEBALI Mohamed, DOISEAU Julien, TRAVERSAC David

Excusé : BUGEAU Philippe

Secrétaire(s) de la séance: Chantal MOYANO

Ordre du jour:

- Délibérations : - Décision concernant le chemin des Cazalous
- Décision modificative au budget

- Questions diverses : Plantation des arbres

Délibérations du conseil:

Vote de crédits supplémentaires - puyjourdes (DE 2023 020)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	-2000.00	
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	-600.00	
6413	Personnel non titulaire	600.00	
65311	Indemnités de fonction	2000.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à PUYJOURDES, les jour, mois et an que dessus.

Demande d'acquisition d'un chemin rural (DE 2023 021)

Suite à une demande d'acquisition d'une portion du chemin rural des Cazalous (impasse des Gloubatières) faite par monsieur madame Schaifer; après enquête publique et avis du commissaire enquêteur, le conseil décide de suivre l'avis du commissaire enquêteur et de rendre un avis défavorable à cette demande.

QUESTIONS DIVERSES :

- Point sur le PLUI : Compte rendu de la dernière réunion à Figeac à laquelle assistaient Sdour Nour-Eddine et M. le maire Gendras Dominique. Cette réunion portait sur le zonage.

- Aménagement de la place : Le conseil approuve la proposition faite par la commission chargée de l'aménagement du village: Trois arbres et une table sur la place de l'église, deux arbres et une table au Pesquié et remplacement de l'arbre sur la place en dessous du cimetière.

- Point sur la réfection de l'appartement : Une convention d'intervention du SDAIL sera prochainement signée.

Fin de séance à 20h 05